

27-03-1981



[REDACTED]

Votre lettre du

Vos références

Nos références

Annexes

12.318/II/P

Objet : plainte contre la Loterie Nationale, en raison de l'envoi d'une assignation bilingue à un particulier néerlandophone.

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous communiquer qu'en séance du 5 février 1981, la Commission Permanente de Contrôle Linguistique, a consacré un examen à cette plainte.

Elle a constaté que les documents à l'appui furent joints à la plainte et que la Loterie Nationale fut instaurée par la loi du 6 juillet 1964.

L'article 4 de cette loi dispose que le Roi organise la Loterie Nationale.

Le Roi l'a fait par A.R. du 3 février 1965 portant organisation de la Loterie Nationale.

La Loterie Nationale est gérée par un Comité, sous l'autorité du Ministre des Finances.

./.

Elle a estimé qu'il ressort de cet A.R. que la Loterie Nationale est un service au sens de l'article 1, § 1, 1° des lois sur l'emploi des langues en matière administrative, coordonnées par A.R. du 18 juillet 1966 (L.L.C.). L'activité de ce service s'étend à tout le pays.

L'envoi d'une assignation par un service public à un particulier, est un rapport avec un particulier.

██████████ est adressé en néerlandais à la Loterie Nationale.

Dans son avis n° 3012 A du 15 janvier 1970, la Section française était d'avis que l'assignation est un certificat au sens des L.L.C. (elle prouve l'existence d'une dette envers un tiers).

Elle a estimé également que l'envoi d'une assignation est un rapport avec un particulier.

La Section néerlandaise a également accepté cette thèse, dans son avis 10.021/II/N du 16 mai 1978.

Conformément aux articles 41, §1 et 42 des L.L.C. les services centraux et les services d'exécution utilisent et rédigent, dans leurs rapports avec les particuliers, les certificats dans celle des trois langues dont le particulier intéressé a demandé l'emploi.

Elle a estimé que la plainte est recevable et fondée et elle vous prie de communiquer la suite que vous réserverez à cette lettre.

Veuillez agréer, Messieurs, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Président,
██████████
██████████

